

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROU. — ATOURCOIN. — TROIS MOIS. 3 fr. 50. SIX MOIS. 2d fr.
... PAS-DE-CALAIS. — SOMME. — AISNE. 103 10. 102 25. 102 20.
... Autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus. 103 10. 102 25. 102 20.
... Les honoraires est payable d'avance. Tout abonnement continu jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 16 DECEMBRE 1896

LES APPELS & LES GENDARMES

Les réservistes des classes 1880 et 1890 des régiments d'assaut; les réservistes des classes 1887 et 1891 pour la moitié des régiments de réserve; les territoriaux de la classe 1881 accompagnent, l'an prochain, une période d'instruction. En raison du grand nombre de manquants aux convocations de l'automne dernier, l'état-major de l'armée a fait décider que, deux mois à l'avance, des ordres d'appel individuel seraient remis à la gendarmerie par les bureaux de recrutement. Les affiches usuelles sur les convocations confirmeront les instructions envoyées aux maires de chaque commune.

Remettre à domicile 250,000 ordres d'appel constitue une bien lourde charge pour la gendarmerie. Pendant que les brigades rechercheront les ouvriers réservistes et territoriaux, les malfaiteurs pourront courir la campagne et les braconniers chasser impunément. La sécurité publique devrait être assurée avant la transmission des papiers du recrutement. Jamais, comme le dit l'*Écho de Paris*, la gendarmerie allemande ne fait une pareille besogne. Les avis de convocation passeront du bureau de recrutement au sous-officier détaché en permanence au centre de chaque circonscription de landwehr.

La création d'un emploi analogue pour nos chefs-lieux de canton avait été étudiée, soit en dehors de la gendarmerie, soit comme second du chef de brigade. Avec l'obligation de pratiquer désormais le régime des appels individuels pour doubler les convocations par voie d'affiches, le ministère de la guerre ne se douta pas des réclamations de toute sorte que les préfets et les procureurs de la République ne tarderont pas à formuler. En attendant la création d'un intermédiaire, il fut peut-être possible de faire présenter d'abord les ordres d'appel par la poste. Puisqu'une présentation deux mois d'avance est annoncée, il serait toujours temps d'avoir recours à la gendarmerie pour la remise des ordres d'appel n'ayant pas trouvé leur destinataire.

CONSTATATIONS

Sous ce titre, M. Ferdinand Réal, de l'*Indépendant Républicain*, examine la situation électorale du département du Nord.

Ainsi que des élections sénatoriales prochaines. Il parle des députés sortants et de leur profession de foi:

« Nous étions en droit d'attendre de ces sénateurs sortants et à nouveau candidats l'affirmation catégorique devant leurs électeurs de la politique qu'ils ont suivie à l'Assemblée.

Nous nous attendions à trouver sous la plume des candidats issus du conseil radical un écho de la politique dont M. Bourgeois traitait l'autre jour le programme à l'Assemblée.

Il était, il y a loin de la coupe aux lèvres, de la part de nos amis socialistes de faire de telles déclarations.

Il nous a été donné de constater que les candidats sortants ne se reconnaissaient pas dans l'énoncé de leur programme.

Il y a, toutefois, cette différence que beaucoup de paroisses appartiennent à l'application des mesures auxquelles se reconnaissent les socialistes. C'est l'éternelle

vos hommes qui s'adressent aux électeurs. Et vous gardez le silence, mais je vous prie de faire un modeste effort à ces familles reformées que vous savez si manifestement dans les yeux du pays! »

« Où vous dites vrai lorsque vous invoquez l'opinion publique, et alors vous augmentez vos chances de succès, en affichant votre favoritisme déjà renforcé, et en plus pour l'heure d'aujourd'hui. Le décret politique qui, on l'espère, ratifiera cette décision sera l'équivalent de la lâcherisation solennelle. »

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. — Touring, rue des Poitains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — À LILLE, rue du Crêt-Saint-Etienne, 1 bis à PARIS chez MM. HAVAS, LAFITTE, et C°, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

c'est celle de la confirmation du culte rendu de temps immémorial au dieu de la mort, modestement nommé dans les yeux du pays! »

« Où vous dites vrai lorsque vous invoquez l'opinion publique, et alors vous augmentez vos chances de succès, en affichant votre favoritisme déjà renforcé, et en plus pour l'heure d'aujourd'hui. Le décret politique qui, on l'espère, ratifiera cette décision sera l'équivalent de la lâcherisation solennelle. »

LA TEMPÈTE ET LES MALFRAGES
NOMBREUX NAVIRES PERDUS

EN FRANCE

Brest, 15 décembre. — Le mur de protection qui sépare le port de l'Ile de Sein des flots et qui a plus de 200 mètres de longueur a été abattu par la mer.

Il faut déplorer un accident dans la presse charitaïtaine, d'abord classé par le Progrès du Nord parmi les feuilles cléricales et réactionnaires. Car M. Realtingue, ami de M. Bourgeois, présente un décret pour empêcher l'ouverture de la côte de la Baie d'Ancay. Le décret politicien qui, on l'espère, ratifiera cette décision sera l'équivalent de la lâcherisation solennelle.

Nous ne pouvons lutter avec l'Angleterre, mais nous

pouvons avoir la marine de notre politique, près à délivrer notre indépendance et notre dignité.

La Chambre ne incarnera pas son concours à cette grande patrie. Mais elle tient à être assurée que les sacrifices nécessaires seront employés à arriver au but

sur lequel se propose d'arriver.

Discours de M. Lockroy

Le 15 décembre. — L'autonomie des services serait un bon, à condition qu'il ne portât pas atteinte à l'autonomie des autres.

Il faut tout, c'est la séparation de l'armée navale, de l'asile et de la capitainerie.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.

Le résultat de l'asile et de la capitainerie sera l'éloignement de la marine.